

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chambres d'Hôtes « La Maison de Saumur »

9, rue Colbert – 49400 Saumur • +33 (0)6 79 52 94 12 / +33 (0)9 82 20 20 09 • contact@lamaisondesaumur.com • www.lamaisondesaumur.com

Guylène et François Bellier vous accueillent avec plaisir à la Maison de Saumur, une maison de caractère du XIX^e siècle où ils vivent en famille et reçoivent leurs hôtes dans un esprit convivial et chaleureux. Votre chambre a été préparée avec soin pour qu'elle soit la plus accueillante possible, afin que votre halte ou votre séjour se déroule dans d'excellentes conditions.

La Maison de Saumur n'est pas un hôtel, ni un lieu public. Il s'agit bien d'un lieu privé où nous vivons en famille. Le public ne peut donc y accéder librement. Vous ne pouvez pas non plus y faire venir votre famille ou vos amis même si vous louez une chambre chez nous.

Ce règlement intérieur a pour seul objectif de garantir à chacun un séjour agréable, dans le respect du confort, de la sécurité et de la tranquillité de tous. Toute réservation à la Maison de Saumur implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement

1. Réservation, arrivées et départs

La réservation est effective dès réception par le propriétaire d'un acompte de 30 % du montant total du séjour.

- **Accueil** : entre 16h00 et 19h00. Merci de nous prévenir en cas d'arrivée tardive ou anticipée, afin que nous puissions nous organiser ; toute arrivée en dehors de ces horaires fait l'objet d'un accord préalable. Par exemple, pour une arrivée anticipée possibilité de déposer les bagages et d'aller visiter les bords de Loire ou le centre de Saumur, avant l'heure de l'accueil.
- **Départ** : les chambres doivent être libérées avant 11h00, afin que nous disposions du temps nécessaire pour accueillir les hôtes suivants dans les meilleures conditions.
- **Personnes accueillies** : seules les personnes prévues lors de la réservation peuvent être logées. Les visiteurs extérieurs (famille, amis) ne sont pas admis dans la maison ni dans les chambres — la Maison de Saumur est un lieu privé, non un espace public.
- **Sorties en soirée** : un code d'accès vous sera communiqué pour rentrer après la fermeture. Nous vous remercions de respecter, à votre retour, le repos des autres hôtes et des maîtres de maison.

2. Les chambres et leur capacité

La Maison de Saumur propose cinq chambres, aux noms évocateurs du patrimoine saumurois :

- **La Citadelle, le Vignoble** : chambres doubles, 2 personnes maximum chacune.
- **La Gabare** : chambre simple pour une seule personne.
- **Le Carrousel (suite familiale)** : deux chambres communicantes avec salle d'eau commune, 4 personnes maximum.

Le nombre d'occupants ne peut en aucun cas dépasser celui prévu au contrat de réservation.

Nous vous prions de nous avertir de tout « problème » qui pourrait nuire à la qualité de votre halte ou séjour : une chambre ou un lit qui ne correspondent pas à vos attentes, un manque de lumière ...

Soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour que chacun de vos instants dans notre maison d'hôtes soit des plus agréables possible. Nous voulons que notre maison d'hôtes soit avant tout une maison conviviale, dans laquelle tous ceux qui viennent pour une nuit ou pour plusieurs jours en repartent satisfaits !

C'est pourquoi nous espérons que vous arriverez chez nous avec un esprit de convivialité, d'ouverture, de découverte et de respect des hôtes et des lieux. Profitez de tous les lieux de vie à votre disposition dans le respect de l'intimité de chacun. Nous estimons que nous avons équipé nos chambres d'hôtes avec des meubles de style, de la literie haut de gamme, apporté une décoration de bonne facture mais aussi avec du linge de qualité. C'est pour cela que nous n'aimerions pas retrouver par exemple un couvre lit laissé en boule sur le parquet, une table cirée avec des marques de verres, des fiches électriques débranchées, des serviettes de toilette laissées humides sur le lit ... Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas...

Pour les séjours de longue durée, à votre demande, nous pourrions vider les poubelles et renouveler le linge de toilette si cela s'avère nécessaire. Il est bien entendu déconseillé de faire sécher son linge aux fenêtres, de laisser les enfants sauter sur les lits ou encore de nettoyer ses chaussures avec le linge de toilette. Toute chose salie ou abîmée volontairement fera l'objet d'une compensation financière. Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Nous vous remercions pour nous aider à offrir aux hôtes qui vous suivront une chambre agréable et de qualité.

3. Vie quotidienne et confort

- **Calme** : Au cours de votre séjour, nous vous demandons de respecter le caractère paisible de la maison ainsi que de ses pièces de vie mises à votre disposition et d'en faire un usage conforme à leur destination par respect pour les autres hôtes et pour la famille. Pour le respect du repos des autres clients, et de notre famille, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire du bruit particulièrement entre 22h00 et 8h00.
- **Tenue** : une tenue décente est demandée en toute occasion, et il convient d'être habillé et chaussé dans les parties communes.
- **Tabac et vapotage** : conformément au décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006, l'établissement est 100 % non-fumeur, chambres comprises. Le vapotage est également interdit dans les chambres et espaces communs. Tabac et cigarette électronique sont tolérés uniquement dans les zones extérieures dédiées ; les mégots doivent être jetés dans les cendriers prévus à cet effet.
- **Enfants** : ils évoluent dans la maison et le jardin sous la seule responsabilité de leurs parents.
- **Petit-déjeuner** : servi entre 7h45 et 9h30, à l'intérieur ou dans le jardin selon la météo, sur la table familiale commune.
- **Wifi** : mis gratuitement à votre disposition. Le téléchargement illégal est interdit.

4. Utilisation des lieux et sécurité

- **Repas et cuisine** : il est demandé de ne pas prendre de repas dans les chambres. La cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes ; un espace au réfrigérateur peut toutefois être accordé pour un médicament ou une alimentation particulière, sur simple demande.
- **Entretien des chambres** : merci de prendre soin du mobilier, de la literie et du linge mis à disposition (pas de linge séché aux fenêtres, pas d'enfants sautant sur les lits, chaussures non nettoyées avec le linge de toilette). Toute salissure ou dégradation volontaire fera l'objet d'une compensation financière.
- **Fenêtres** : en cas d'absence prolongée (journée ou demi-journée), merci de fermer les fenêtres de votre chambre.
- **Économies d'énergie et d'eau** : merci d'éteindre lumières et chauffages en sortant, de modérer le débit d'eau sous la douche et de ne jeter que du papier toilette dans les toilettes (une poubelle est prévue pour le reste).
- **Dégradations et objets perdus** : tout dommage constaté sera facturé. La perte d'une clé donne lieu à une participation forfaitaire de 50 € par clé.
- **Détecteurs de fumée** : la maison en est équipée ; merci de ne jamais les neutraliser.
- **Objets de valeur** : nous vous invitons à ne laisser aucun objet de valeur (bijoux, appareils multimédias, moyens de paiement...) dans les chambres ou véhicules. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommage corporel survenu dans la maison.

5. Animaux de compagnie

Par mesure d'hygiène et pour le confort de tous, les animaux de compagnie ne sont pas admis, ni dans les chambres ni dans les autres pièces de la maison.

6. Taxe de séjour

La taxe de séjour, collectée pour le compte de Saumur Val de Loire Agglomération, s'élève à 0,80 € par jour et par personne majeure. Elle est due en sus du prix du séjour et réglée sur place. Ce montant, fixé par la collectivité, peut être révisé ; le tarif en vigueur au moment du séjour fait foi.

7. Conditions générales d'annulation

Les conditions suivantes s'appliquent à toute modification ou annulation de séjour :

- **Plus de 15 jours avant le séjour** : annulation gratuite, acompte intégralement remboursé.
- **Entre 14 et 7 jours avant le séjour** : l'acompte de 30 % est conservé par la Maison de Saumur.
- **Moins de 7 jours avant le séjour** : la totalité du séjour réservé est facturée.
- **Non-présentation** : la totalité du séjour réservé est facturée.
- **Départ anticipé** : aucun remboursement n'est effectué ; les nuitées non consommées restent dues.
- **Annulation à l'initiative du propriétaire (cas de force majeure)** : remboursement immédiat et intégral des sommes versées par le client.

8. Votre satisfaction, notre priorité

Nous faisons tout notre possible pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à nous signaler, dès que possible et de préférence avant votre départ, toute remarque ou imperfection rencontrée : c'est ainsi que nous pourrions y remédier immédiatement et continuer à améliorer l'accueil de nos hôtes.

9. Acceptation du règlement

Toute personne séjournant à la Maison de Saumur est réputée avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et en accepter toutes les conditions, indispensables au bon fonctionnement de la maison, qu'il s'agisse des règles de sécurité, de savoir-vivre ou de la législation française en vigueur.

Nous, Guylène et François, nous vous accueillons dans notre maison d'hôtes qui est aussi la maison où nous habitons, afin de vous faire profiter des lieux et de notre hospitalité le temps de votre halte ou de votre séjour à la Maison de Saumur et afin que vous en gardiez le meilleur souvenir possible.

La Maison de Saumur est heureuse de vous accueillir et espère vous revoir bientôt !